

Lettre d'information N°38 - 21 octobre 2021

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



A la une

Versement des avances des aides PAC : Le ministère de l'Agriculture a annoncé le paiement des avances des aides du 1er pilier et de l'ICHN (indemnité compensatoire de handicaps naturels) à compter du lundi 18 octobre. *En savoir plus*

Dans le reste de l'actualité

Reconnaissance de catastrophe naturelle : Un arrêté du 15 octobre 2021 paru au Journal officiel du 17 octobre 2021 porte constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements. *En savoir plus*

Programmes d'investissements des entreprises viti-vinicoles : La décision de FranceAgriMer INTV-GPASV-2021-58 du 20 octobre 2021 modifie le délai de réalisation des travaux des appels à projets 2020 et 2021 relatifs à la mise en œuvre de l'aide aux programmes d'investissements des entreprises dans le cadre de l'OCM vitivinicole. *En savoir plus*

Rémunération des agriculteurs : La loi n° 2021-1357 du 18 octobre 2021 visant à protéger la rémunération des agriculteurs a été publiée au Journal officiel du 19 octobre 2021. *En savoir plus*

Actualités liées au Covid-19 : Le point sur les dernières mesures prises par le Gouvernement, la MSA ... pour aider les entreprises agricoles et viticoles. Mesures en vigueur à la date du 22 octobre 2021. *En savoir plus*

Loi de financement de la sécurité sociale 2022 : Le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2022 a été déposé à l'Assemblée nationale marquant le début de la navette Parlementaire. A ce stade, le texte comporte quelques mesures à destination du secteur agricole. En savoir plus

Pacte vert européen : Le Parlement européen a adopté, mardi 19 octobre 2021, la stratégie

« De la ferme à la table ». La résolution a été adoptée par 452 voix pour, 170 contre et 76 abstentions. *En savoir plus*